

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW : TOUT LE QUÉBEC, SAUF MONTRÉAL ET LAVAL.
INCLURE LES HEBDOS RÉGIONAUX.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX RECYC-QUÉBEC APPELLE À LA VIGILANCE DES CITOYENS !

Québec, le mercredi, 23 juin 2004 – Consciente que la période des déménagements est un moment propice au tri et au grand ménage, la société d'État RECYC-QUÉBEC souhaite rappeler à la population quelques conseils de prudence à l'endroit des résidus domestiques dangereux (RDD) dont on souhaite se départir.

Mais qu'est-ce qu'un résidu domestique dangereux (RDD) ?

Cette expression désigne tout produit d'usage domestique pouvant présenter un certain danger pour la santé ou l'environnement lors d'une utilisation, d'un entreposage ou d'une élimination inadéquate. Des exemples ? Restes de peinture, solvants, batteries, antigel et huiles à moteur usagées. Il y a aussi les produits de nettoyage acides ou basiques, les médicaments, les pesticides et engrais chimiques de jardin, les piles sèches et bien d'autres.

Il y a lieu d'encourager la réduction à la source de ces produits afin de générer le moins de résidus possible. En évaluant précisément ses besoins, on achète en fonction de ceux-ci et on limite le gaspillage. Il existe aussi de plus en plus de produits alternatifs moins nuisibles comme des engrais et des pesticides biologiques et des solutions de rechange écologiques aux produits nettoyants. On peut consulter le site www.canadian-health-network.ca.

Comment se départir de façon écologique et sécuritaire des RDD ?

On peut rapporter ses restes de peinture et leurs contenants dans les écocentres, chez tous les marchands RONA, dans les magasins COOP ainsi qu'à de nombreux autres points de récupération. Pour connaître le plus près, consultez le site Internet www.peinture.qc.ca.

Les magasins Canadian Tire récupèrent, pour leur part, les huiles usagées, les filtres, les batteries d'automobiles, l'antigel et les piles usagées.

À propos des piles, mieux vaut opter pour celles qui sont rechargeables, car en plus d'être durables, elles offrent l'avantage d'être récupérées par de nombreux marchands de produits électroniques, dont les détaillants Radio Shack, Future Shop, Espace Bell, Zellers, Centre du rasoir, etc. Pour connaître les points de dépôt les plus près, consultez le site Internet de la Société de recyclage des piles rechargeables RBRC au www.rbrc.org.

La plupart des pharmacies acceptent les médicaments périmés.

Pour les autres matières, il faut s'en remettre à sa municipalité. Une majorité de la population du Québec a ainsi accès à des modes de collecte, par unités mobiles ou par apport volontaire, à des lieux de dépôts comme les écocentres à Montréal. Pour plus de renseignements et connaître les services de récupération offerts, il faut s'informer auprès de sa municipalité.

État de la situation au Québec :

On estime entre 20 000 et 33 000 tonnes la quantité de résidus domestiques dangereux générés annuellement au Québec, soit entre 0,6 % et 1 % de l'ensemble des résidus municipaux. Beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif de récupération de 75 % des résidus domestiques dangereux dans les municipalités tel que prévu à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Il est de notre responsabilité collective et individuelle de s'assurer que ces produits, qui nous sont si utiles dans la vie quotidienne, ne terminent pas leur cycle de vie en contaminant eaux, sols et air !

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources, de protection de l'environnement et de développement durable. La Société est désignée pour coordonner les activités prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

NOTE AUX MÉDIAS : Nous vous invitons à diffuser, pour le bénéfice de la collectivité et pour la protection de l'environnement, le message d'intérêt public tout prêt à imprimer qui est accessible en [cliquant ici](#). Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

- 30 -

Source :

Sophie Gagnon
RECYC-QUÉBEC
(418) 643-0394 poste 225
s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca